

MAITRE D'OUVRAGE

IMMO CCI
Site de l'Agropole
47310 ESTILLAC

ARCHITECTE

MAITRE D'ŒUVRE



ARCHI CONSEIL
ARCHITECTURE

ARCHI CONSEIL
3 Place Armand Fallières
47000 AGEN

ECONOMISTE



INGENIERIE CONSEIL
SOLUTIONS POUR L'AGROPOLE

INGENIERIE CONSEIL
29, Rue Lamouroux
47000 AGEN



PROJET :

IMMO CCI- TRAVAUX DE RENOVATION DE BUREAUX SUD MANAGEMENT

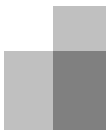
Site de l'Agropole - 47310 ESTILLAC



C.C.T.P



LOT : N° 03 MENUISERIES INTERIEURES



Dossier : 250090
Phase : DCE
Date : 21/04/2026

SOMMAIRE DU LOT

03 MENUISERIES INTERIEURES2

03.1 GENERALITES.....	2
03.1.1 OBJET DU PRESENT DESCRIPTIF	2
03.1.2 TEXTES DE REFERENCES	2
03.1.3 PRESENTATION DES OFFRES	3
03.1.3.1 Compositions des propositions	3
03.1.3.2 Présentation du prix	3
03.1.4 DIVERS.....	3
03.1.4.1 Compte prorata - Dépenses communes	3
03.1.4.2 Engins de levage - Sécurité.....	3
03.1.4.3 Gestion des déchets, nettoyage et repliement	4
03.1.4.4 Dossier des ouvrages exécutés	4
03.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES.....	4
03.2.1 CLOISONS MOBILES - 52dB	6
03.2.1.1 Cloisons mobiles - 52dB	6
03.2.2 PORTES.....	7
03.2.2.1 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Dim.0,83x2.04 m	7
03.2.2.2 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Dim.0,93x2.04 m	7
03.2.2.3 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Dim.0,93x2.04 m	8
03.2.2.4 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Dim.0,93x2.04 m CF1h	9
03.2.2.5 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Ra=43dB Dim.0,83x2.04 m	10
03.2.2.6 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Ra=43dB Dim.0,93x2.04 m	11
03.2.2.7 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Ra=39dB Dim.0,83x2.04 m	11
03.2.3 CHASSIS FIXE VITRE	12
03.2.3.1 Remplacement vitrage SV en DV sur châssis fixes vitrés 1.00x1.20 ht	12
03.2.3.2 Châssis fixes vitrés 1.80x1.20 ht	13
03.2.4 PLINTHES	13
03.2.4.1 plinthes bois ht.7cm (quantité).....	13
03.2.5 CABINE ACOUSTIQUE 4 PERSONNES	14
03.2.6 DIVERS.....	14
03.2.6.1 Plan de travail 1,30x0,60	14
03.2.6.2 Meuble sous plan de travail	15
03.2.6.3 Tablette stratifiée caisson WC 40x100cm	15



03 MENUISERIES INTERIEURES

03.1 GENERALITES

03.1.1 OBJET DU PRESENT DESCRIPTIF

Le descriptif du présent lot concerne les travaux du présent lot à exécuter pour les travaux de TRAVAUX DE RENOVATION DU CENTRE DE FORMATION SUD MANAGEMENT ENTREPRISE sur le Site de l'Agropole 47310 ESTILLAC pour le compte de SCI IMMO CCI.

Les travaux seront exécutés suivant le planning d'exécution prévisionnel joint au dossier de consultation des entreprises. L'entrepreneur devra, durant la période de consultation, informer le maître d'œuvre de toutes anomalies, erreurs ou omissions qu'il aurait pu constater dans le dossier du concepteur.

Passée cette période de consultation, et en tous cas, après signature du marché, l'entrepreneur ne pourra prétendre à aucune plus-value du fait d'imprécisions ou d'erreurs.

Il sera réputé avoir rectifié lui-même ces erreurs, imprécisions et omissions lors de l'établissement de ses propres plans de chantier et avoir inclus dans son prix toutes prestations de parfait achèvement des travaux.

03.1.2 TEXTES DE REFERENCES

Les prescriptions du présent lot tiennent compte des dernières directives réglementaires, à savoir :

- ➔ L'application volontaire des normes (Article 17 du Décret N° 2009-697) sauf pour celles qui sont d'application obligatoire suivant la liste AFNOR.
- ➔ « Rendre contractuels de manière explicite les normes d'application volontaire ainsi que les DTU qui sont jugés pertinents pour les ouvrages à construire » (Recommandation sur la rédaction des spécifications techniques - mai 2012).

Les spécifications générales de ce document sont donc réduites en conséquence.

Chaque article de chaque ouvrage fait appel soit :

- ➔ A un règlement, une norme ou un DTU, si l'ouvrage entre dans son champ d'application.
- ➔ Aux dispositions de mises en œuvre, de tolérances, finitions, etc. d'un règlement, d'une norme ou d'un DTU, si l'ouvrage n'entre pas dans son champ d'application. Dans ce cas, l'entreprise décidera sous quel Avis Techniques, A Tec, Solutions technique, Classements, Certifications, etc. elle réalisera l'ouvrage. Elle présentera son choix à la remise de son offre accompagnée des justificatifs correspondants.

Le rattachement de l'article à un DTU, dans son champ d'application ou hors champ d'application, engendre :

- ➔ L'application du cahier des clauses spéciales correspondant, pour les travaux dus par l'entreprise et les travaux ne faisant pas parti du marché, sauf stipulations contraires dans le présent document.
- ➔ Les références normatives s'y rattachant.

Dans le cas d'un marché public, conformément à l'article R2111-7 du CCP 2019, une spécification technique pourra faire mention d'un mode ou procédé de fabrication particulier ou d'une provenance ou origine déterminée, référence à une marque, à un brevet ou à un type et suivant le cas :

- ➔ Si elle est justifiée par l'objet du marché, l'entreprise s'engagera à respecter cette prescription.
- ➔ Si exceptionnellement, dans le cas où une description suffisamment précise et intelligible de l'objet du marché n'est pas possible sans elle, accompagnée des termes : " ou équivalent ", l'entreprise a obligation de présenter le choix à sa réponse, accompagné de fiches techniques ou tout autre moyen d'identification.



Tout texte d'application obligatoire (codes, lois, décrets, arrêtés, normes, etc.) ne seront pas cités dans ce document.

03.1.3 PRESENTATION DES OFFRES

03.1.3.1 Compositions des propositions

La partie technique du dossier doit comprendre séparément un devis estimatif quantitatif détaillé et complet faisant également fonction de bordereau de prix, c'est la décomposition du prix global et forfaitaire.

03.1.3.2 Présentation du prix

La décomposition du prix global et forfaitaire est obligatoirement présentée sur le cadre faisant partie du présent dossier, ce document devant être intégralement rempli.

Sont donc indiqués, notamment, les prix unitaires posés, compris toutes sujétions, de tous les équipements et ouvrages.

Il n'y a pas de rubrique "divers" (hormis, le cas échéant, celles déjà mentionnées).

Il est rappelé que les prix s'entendent y compris toutes sujétions.

Modalités de remplissage du cadre DPGF étant précisées que toute proposition non conforme à ces modalités ne peut être prise en considération :

- Le cadre du devis "DPGF" doit être complété par l'entrepreneur soumissionnaire à l'aide de ses prix unitaires et des quantités qu'il a estimé et qui deviennent forfaitaires.
- Le mode d'évaluation des ouvrages est effectué à partir des unités précisées dans le cadre de détail.
- Toute rubrique considérée sans objet par le soumissionnaire est rayée par des traits obliques.
- Toute rubrique manquante et devant être ajoutée l'est dans les emplacements libres avec un graphisme différent afin de bien ressortir.
- Pour des commodités de gestion informatique, le cadre DPGF peut être recopié mais alors intégralement sans omission ni modification ; les rubriques sans objet sont rayées comme indiqué ci-avant ; les rubriques ajoutées le sont comme indiqué ci-avant, c'est à dire dans un graphisme nettement différent afin de bien ressortir.
- Les prix unitaires comprennent toutes les prestations définies à l'article correspondant du devis descriptif ainsi que toutes les dépenses générales définies dans ces mêmes documents et dans le CCAP.
- Le document DPGF doit être entièrement rempli, ainsi que la colonne Qt. Ent.
- Les prix sont donnés hors taxes.
- Les prix unitaires sont indiqués posés y compris toutes sujétions d'adaptation du site et des interfaces avec les éventuels autres lots.
- Les prix unitaires comprennent également toutes les prestations définies aux articles du chapitre 4.DIVERS du présent CCTP,
- Les prix unitaires comprennent également toutes les prestations définies aux articles du CCTP00 PRESCRIPTIONS GENERALES.
- Les quantités MOE sont à titre indicative, l'entreprise engage sa responsabilité sur les quantités renseignées de la colonne entreprise.

03.1.4 DIVERS

03.1.4.1 Compte prorata - Dépenses communes

Le présent article prend en compte le montant pour la rémunération du compte prorata.

Réglementation et justificatif des dépenses globales suivant indications du CCTP00.

03.1.4.2 Engins de levage - Sécurité

Chaque entreprise assurera par ses propres moyens pour la manutention de ses matériaux et la pose/mise en œuvre de ses ouvrages, ainsi que l'ensemble des sécurités nécessaires à l'exécution de ces travaux. Aucune grue ou moyen de levage commun est prévu au marché.

Toutefois, l'entreprise disposant de moyens de levage pouvant servir aux autres corps d'état le cas échéant, ne pourra en refuser la location à ceux-ci dès lors qu'ils en feraient la demande en temps utile.

03.1.4.3 Gestion des déchets, nettoyage et repliement

L'entreprise assurera de manière journalière le nettoyage des locaux et l'évacuation de ces propres gravats suivant les conditions fixées au CCTP 00 PRESCRIPTIONS GENERALES.

L'entreprise devra le nettoyage complet de l'ensemble de ses ouvrages.

NOTA IMPORTANT :

Chaque entreprise devra donc après intervention, l'enlèvement de ses propres déchets (emballages, palettes, chutes de matériaux, etc....) de leur zone de travail et la mise en évacuation par leur propre moyen suivant les conditions fixées au CCTP00.

Rappel : Aucune benne de chantier n'est prévue au marché.

Ces opérations afin de maintenir un chantier propre sont à réaliser quotidiennement.

03.1.4.4 Dossier des ouvrages exécutés

Réalisation du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE et DIUO).

Suivant pièces administratives et CCTP 00 PRESCRIPTIONS GENERALES.

03.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

1- Préconisations de mise en œuvre :

L'entrepreneur devra :

- La fourniture et la pose de la totalité des ouvrages décrits dans ce document,
- La fourniture et la pose des quincailleries et serrureries correspondants aux ouvrages décrits,
- Les scellements, rebouchages, raccordements, calfeutrements nécessaires à une parfaite exécution. Dans le cas d'incorporation d' huisseries dans des cloisons en béton banché, celles-ci seront fournies au Maçon pour incorporation.
- Les sujétions de pose, relatives aux équipements (découpes, nombre, etc.).
- ☑ Dans la mesure du possible ces découpes seront réalisées en atelier pour les éléments lourds. ☑ Les sujétions de pose relatives aux bouches de ventilation (découpes, nombre, etc.).
- ☑ Les habillages complémentaires à prévoir afin d'obtenir une bonne finition des ouvrages.
- La protection contre les intempéries et les chocs des menuiseries au cours de leur stockage et après leur pose jusqu'à la réception.

Menuiseries :

La pose des différents éléments de menuiseries intérieures ne pourra être entreprise que si les travaux de gros-œuvre et de Plâtrerie sont suffisamment avancés et les emplacements de la distribution à l'abri des eaux pour qu'il n'y ait pas, par la suite, risque de déplacement ou de déformation de celle-ci. Elle sera réglée en hauteur par rapport au trait de niveau, ce qui impliquera que ce dernier soit tracé au pourtour des murs, poteaux et éventuellement coffrages.

La liaison entre huisserie et cloison sera traitée au DTU correspondant au type de cloison. Les distributions seront mises en place et seront maintenues dans des conditions telles qu'elles ne puissent subir de déplacement jusqu'à l'exécution des cloisons.

La mise en œuvre des huisseries et bâtis de portes à caractéristiques spéciales devra permettre des performances au moins égales à celles exigées des portes.

Aucun point des distributions ne devra être distant de sa position théorique de plus de 2 mm par mètre de longueur.

Quincaillerie :

Spécifications de mise en œuvre des éléments de quincaillerie :

La pose des quincailleries courantes se fera à l'aide de vis. L'emploi de fausses vis pour la fixation d'articles non soumis à efforts pourra être envisagé. Avant pose, les pièces mobiles des articles de quincaillerie seront lubrifiées.

Chaque porte comprendra au moins, suivant ses dimensions :

- 4 paumelles pour portes d'une largeur égale ou supérieure à 140cm.
- Quincaillerie avec label N.F.
- Chaque porte de distribution sera livrée avec une serrure à clef sauf celles des W.C. qui seront à décondamnation extérieure.

Organes de rotation :

- Paumelles et fiches. Les lames de paumelles seront encastrées, la profondeur des entailles ne devra pas excéder l'épaisseur des lames de plus de 1 mm. Le fond de l'entaille devra être plan et la profondeur constante. Pour les fiches à visser, le diamètre de pré-perçage devra être conforme aux prescriptions du fabricant, en fonction de l'essence de bois. Les noeuds des paumelles ou des fiches devront se trouver sur un même axe et être dégagés d'au moins 2 mm du parement de la menuiserie.

Les portes de communication et les portes de placard pourront ne comporter que deux paumelles ou deux fiches si les DPM le prévoient et si la prescription concernant la réception des ouvrages est satisfaite.

- Pentures. La branche des pentures se posera en applique. Les pentures et leurs gonds ne devront pas être démontables de l'extérieur lorsque les vantaux seront fermés.

Organes de fermeture :

- Les entailles et mortaises nécessitées par la pose des organes de fermeture devront être réalisées au plus juste pour altérer le moins possible la résistance, la durabilité et l'étanchéité des menuiseries tout en permettant une manoeuvre facile des parties mobiles.

- Becs de cane et serrures mortaisées. Les gâches devront être disposées au niveau des pènes, le jeu vertical étant ménagé vers le bas. Le bord d'attaque de la gâche devra affleurer le parement de l'hubrisserie. Pour la pose encastrée, la têtère et la gâche devront affleurer le chant de la porte ou de l'hubrisserie avec une tolérance de 1 mm en retrait.

- Verrous à entailler haut et bas. A chacun des verrous haut et bas, devra correspondre une gâche adaptée au matériau dans lequel elle sera incorporée, sauf dans le cas d'hubrisserie en acier dans laquelle le verrou s'engagera.

Ferme-portes :

Ferme-portes temporisés: Le point zéro sera: (entre 4° et 0° d'ouverture) exigé par la norme NF EN 1154. Les poids tolérés peuvent être fonction de la largeur du vantail et de sa hauteur.

Force 3 EN (18-25 Nm), correspondant à un vantail de 950 mm (60 Kg)

Huisseries :

Après la mise en place des huisseries, l'entrepreneur devra la protection des arêtes au moyen de liteaux ou baguettes. Les huisseries comporteront les feuillures au type de porte qu'elles recevront ainsi que les feuillures à cloison ou à maçonnerie. Leur épaisseur sera fonction également des largeurs des parois qu'elles reçoivent. Les huisseries seront soigneusement contreventées durant le chantier ; elles seront obligatoirement tenues entières par une traverse d'écartement.

Un jeu de 1 cm environ sera laissé sous les portes des locaux de manière à permettre la ventilation des locaux.

Précision caractéristiques CF 1/2 H et 1 H :

Portes composées de deux parois collées de chaque côté d'une ossature constituée, d'une âme pleine en panneaux de particules bois. Les alaises seront constituées soit par une latte de bois massif rapportée assemblée ou collée, soit par l'ossature elle-même.

Les huisseries, bâtis et ferrages feront partie intégrante du bloc-porte et sont donc indissociables. Etanchéité au feu par des joints thermo-gonflants rigides sur les 4 côtés de chaque vantail.

Lorsque la pose devra s'effectuer avant l'exécution des sols, les portes seront réglées d'après les traits de niveau de sols finis.

Un Procès Verbal d'essai sera exigé.

Protection des ouvrages :

En dehors des protections imposées par les autres documents contractuels, l'entrepreneur est tenu de protéger ses ouvrages conformément aux règles de l'art.

En particulier, il devra prendre toutes mesures nécessaires pour protéger les ouvrages en cours de construction contre les ébranlements dus aux dépôts etc., seront protégées contre les risques d'épaufrures et dégradations. Le maître d'œuvre se réserve le droit de demander l'élimination, après mise en œuvre, de tout élément détérioré ou fissuré.

Tous les frais entraînés par suite de dégradations résultant d'une protection ou d'un stockage défectueux seront supportés intégralement par l'entrepreneur défaillant et ne seront pas imputés au compte-prorata.

2 - Qualité des matériaux :

Critères physiques et mécaniques :

Selon respect des réglementations en vigueur. Se référer aux prescriptions communes T.C.E.

Contrôle des matériaux :

L'entrepreneur est tenu de produire toutes justifications de provenance et de qualité des matériaux qui sont demandées en vue d'être soumis à l'agrément du Maître d'œuvre.



Échantillons :

L'entrepreneur devra présenter à l'approbation du maître d'œuvre avant toute exécution, tous les échantillons et modèle demandés par le maître d'œuvre pour faire son choix devront être présentés.

Cette présentation et tous les frais y afférant sont dus au titre du présent lot.

Tous les objets de quincaillerie feront impérativement l'objet d'une présentation d'échantillon avant tout commencement d'exécution.

Les échantillons devront rester au bureau de chantier pendant toute la durée des travaux.

3 - Limites de prestations :

Travaux divers a la charge du présent lot :

Toutes les fournitures et travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages seront prévus, ce descriptif n'étant pas limitatif. Seront dus également tous les documents graphiques, notes de calculs et essais. D'une manière générale, tous les travaux entraînés par une modification apportée par le titulaire du présent lot à la solution de base faisant l'objet de l'appel d'offres seront obligatoirement exécutés par les titulaires des lots spécialisés sous la responsabilité et à la charge du titulaire du présent lot.

Réception d'autres ouvrages :

Avant exécution de ses propres travaux, l'entrepreneur du présent lot devra vérifier les ouvrages exécutés par les autres corps d'état. Sans remarques de sa part, il prendra à sa charge toutes les sujétions nécessaires afin que ses propres travaux soient réalisés dans les règles de l'art.

Le fait de "Poser", entraîne l'acceptation sans réserve de l'état des supports réalisés par les autres lots.

Nettoyage :

Après chaque intervention, les entrepreneurs devront enlever les gravats et déchets de matériaux dans les bâtiments ainsi que sur l'ensemble de la parcelle et de la voirie publique

L'entreprise devra respecter la charte chantier propre et fournir tous les documents nécessaires, notamment concernant la traçabilité des déchets.

Si le maître d'œuvre constate un manquement aux règles de nettoyage, il fera exécuter sans délai ce travail par une entreprise de son choix, aux frais du défaillant.

03.2.1 CLOISONS MOBILES - 52dB

03.2.1.1 Cloisons mobiles - 52dB

Mise en œuvre suivant :

DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois

Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique

Fourniture et pose d'une cloison mobile pliante en panneaux suspendus de type Acowood de chez ACOPLAN ou équivalent comprenant:

- Panneaux constitué d'un cadre autoporteur et de profilés en aluminium anodisé naturel
- Rails en aluminium thermo laqué
- Panneaux constituées de 2 plaques d'aggloméré haute densité de 12 mm d'ép.
- Remplissage de laine de roche haute densité M0
- Clé de manoeuvre pour verrouillage des traverses
- Affaiblissement acoustique : $R_a \geq 52dB$,
- Manoeuvre manuelle et verrouillage manuel,
- La cloison mobile se compose de panneaux repliables,
- Finition Stratifiée, aux choix de l'architecte.

Compris fixation sur l'IPE 270 existant dans le plenum (>50 cm) du plancher haut du RDC

Coordination avec le lot SOL SOUPLE pour pose barre de seuil (rail bas) de la cloison

Y compris toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

Dimensions de la cloison :

Hauteur de 2,55m

Longueur de 5.50m

03.2.2 PORTES

03.2.2.1 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Dim.0,83x2.04 m

Mise en œuvre suivant :

DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois
Normes NF EN 350 et NF EN 351-1 Norme NF EN 335
Certifiés CTB-B+ ou les produits de traitement sont certifiés CTB-P+
Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique

Fourniture et pose de bloc porte de distribution à âme pleine, de type PREMABOIS ÂME PLEINE TERTIAIRE ET ERP 1V de chez KEYOR ou équivalent, comprenant :

Acoustique :

- Pas d'exigence pour le projet.

Coupe Feu :

- Pas d'exigence pour le projet.

Huisserie :

- Huisserie métallique prépeinte.
- Huisserie adaptée pour le mode de pose, suivant localisation.

Ouvrant 90cm de 40mm d'épaisseur, composé de :

- 1 cadre bois dur qualité à peindre renforcé au droit de la serrure.
- Âme pleine, bénéficiant d'un label CTB,
- Parement : Plan
- Finition : à peindre
- Chants : Droit
- Articulation : Paumelles 160x80 renforcées sur huisserie bois
- Serrure : 1 point de sûreté axe à 50
- Dimensions : suivant plans architecte.

Quincaillerie composée de :

- Béquillage: ensemble monobloc, béquille et plaque solidarisées grade 4 de type BEQUILLE AH200 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Serrure monopoint de type SERRURE D450 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Pas de cylindre,
- Condamnation par verrou bec de canne pour les WC et sanitaires,
- Butée de sol en zamak Réf. 3737 Z de chez ASSA ABLOY ou équivalent, corps en zamak, capuchon cache vis, ruban amortisseur en élastomère absorbant les chocs, fixation par vis et cheville normalisée,

Y compris détalonnage de 1 à 2cm, toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

Dimensions de la porte :

Hauteur de 2,04m
Largeur de 0,93m

LOCALISATION

RDC: WC

03.2.2.2 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Dim.0,93x2.04 m

Mise en œuvre suivant :

DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois
Normes NF EN 350 et NF EN 351-1 Norme NF EN 335

Certifiés CTB-B+ ou les produits de traitement sont certifiés CTB-P+
Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique

Fourniture et pose de bloc porte de distribution à âme pleine, de type PREMABOIS ÂME PLEINE TERTIAIRE ET ERP 1V de chez KEYOR ou équivalent, comprenant :

Acoustique :

- Pas d'exigence pour le projet.

Coupe Feu :

- Pas d'exigence pour le projet.

Huisserie :

- Huisserie métallique prépeinte.
- Huisserie adaptée pour le mode de pose, suivant localisation.

Ouvrant 90cm de 40mm d'épaisseur, composé de :

- 1 cadre bois dur qualité à peindre renforcé au droit de la serrure.
- Âme pleine, bénéficiant d'un label CTB,
- Parement : Plan
- Finition : à peindre
- Chants : Droit
- Articulation : Paumelles 160x80 renforcées sur huisserie bois
- Serrure : 1 point de sûreté axe à 50
- Dimensions : suivant plans architecte.

Quincaillerie composée de :

- Béquillage: ensemble monobloc, béquille et plaque solidarisées grade 4 de type BEQUILLE AH200 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Serrure monopoint de type SERRURE D450 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Pas de cylindre,
- Condamnation par verrou bec de canne pour les WC et sanitaires,
- Butée de sol en zamak Réf. 3737 Z de chez ASSA ABLOY ou équivalent, corps en zamak, capuchon cache vis, ruban amortisseur en élastomère absorbant les chocs, fixation par vis et cheville normalisée,

Y compris détalonnage de 1 à 2cm, toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

Dimensions de la porte :

Hauteur de 2,04m

Largeur de 0,93m

LOCALISATION

RDC : WC+Lavabo Hommes et Femmes

03.2.2.3 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Dim.0,93x2.04 m

Mise en œuvre suivant :

DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois
Normes NF EN 350 et NF EN 351-1 Norme NF EN 335
Certifiés CTB-B+ ou les produits de traitement sont certifiés CTB-P+
Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique

Fourniture et pose de bloc porte de distribution à âme pleine, de type PREMABOIS ÂME PLEINE TERTIAIRE ET ERP 1V de chez KEYOR ou équivalent, comprenant :

Acoustique :



- Pas d'exigence pour le projet.

Coupe Feu :

- Pas d'exigence pour le projet.

Huissierie :

- Huissierie métallique prépeinte.
- Huissierie adaptée pour le mode de pose, suivant localisation.

Ouvrant 90cm de 40mm d'épaisseur, composé de :

- 1 cadre bois dur qualité à peindre renforcé au droit de la serrure.
- Âme pleine, bénéficiant d'un label CTB,
- Parement : Plan
- Finition : à peindre
- Chants : Droit
- Articulation : Paumelles 160x80 renforcées sur huisserie bois
- Serrure : 1 point de sûreté axe à 50
- Dimensions : suivant plans architecte.

Quincaillerie composée de :

- Béquillage: ensemble monobloc, béquille et plaque solidarisées grade 4 de type BEQUILLE AH200 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Ferme porte de type DC170 de chez VACHETTE ASSA ABLOY ou équivalent,
- Serrure monopoint de type SERRURE D450 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Pas de cylindre, pas de condamnation,
- Butée de sol en zamak Réf. 3737 Z de chez ASSA ABLOY ou équivalent, corps en zamak, capuchon cache vis, ruban amortisseur en élastomère absorbant les chocs, fixation par vis et cheville normalisée,

Y compris détalonnage de 1 à 2cm, toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

Dimensions de la porte :

Hauteur de 2,04m

Largeur de 0,93m

LOCALISATION

SAS

03.2.2.4 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Dim.0,93x2.04 m CF1h

Mise en œuvre suivant :

DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois.

Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique.

Fourniture et pose de portes à âmes pleines lisses finition prépeinte de type PREMAFEU 1V EI30 de chez KEYOR ou équivalent, et auront les performances et constitutions suivantes :

- Porte à âme pleine, parement en MDF prépeint (conforme PMR),
- Coupe feu 1h,
- 1 vantail,
- Chants droits,
- Ferrage 3 fiches nickelées pour porte à recouvrement,
- Cadre résineux, épaisseur 40mm,
- Huissierie bois prépeint pour cloison plâtre,
- Béquillage: ensemble monobloc, béquille et plaque solidarisées de type BEQUILLE AH200 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Serrure monopoint de type SERRURE D450 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Ferme porte à bras compas,
- Cylindre de chantier,



- Butée de sol en zamak,
Y compris toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

Dimensions de la porte :

Hauteur de 2,04m

Largeur de 0,93m

NOTA : cylindre définitif sur organigramme au Lot MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE.

LOCALISATION

RDC: RGMT et accès aux locaux SUD MANAGEMENT

R+1 : Local technique

LOCAUX SUD MANAGEMENT: Salle d'essais

03.2.2.5 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Ra=43dB Dim.0,83x2.04 m

Mise en œuvre suivant :

DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois

Normes NF EN 350 et NF EN 351-1 Norme NF EN 335

Certifiés CTB-B+ ou les produits de traitement sont certifiés CTB-P+

Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique

Fourniture et pose de bloc porte de distribution à âme pleine, de type PREMAFONE 43 1V de chez KEYOR ou équivalent, comprenant :

Acoustique :

- Ra≥43dB.

Coupe Feu :

- Pas d'exigence pour le projet.

Huissierie :

- Huissierie métallique prépeinte.
- Huissierie adaptée pour le mode de pose, suivant localisation.

Ouvrant 90cm de 40mm d'épaisseur, composé de :

- 1 cadre bois dur qualité à peindre renforcé au droit de la serrure.
- Âme pleine, bénéficiant d'un label CTB,
- Parement : Plan
- Finition : à peindre
- Chants : Droit
- Articulation : Paumelles 160x80 renforcées sur huisserie bois
- Serrure : 1 point de sûreté axe à 50
- Dimensions : suivant plans architecte.

Quincaillerie composée de :

- Béquillage: ensemble monobloc, béquille et plaque solidarisées grade 4 de type BEQUILLE AH200 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Serrure monopoint de type SERRURE D450 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Pas de cylindre, pas de condamnation,
- Butée de sol en zamak Réf. 3737 Z de chez ASSA ABLOY ou équivalent, corps en zamak, capuchon cache vis, ruban amortisseur en élastomère absorbant les chocs, fixation par vis et cheville normalisée,

Y compris détalonnage de 1 à 2cm, toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.



Dimensions de la porte :

Hauteur de 2,04m

Largeur de 0,83m

LOCALISATION

RDC: Reunion 2

03.2.2.6 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Ra=43dB Dim.0,93x2.04 m

Mise en œuvre suivant :

DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois

Normes NF EN 350 et NF EN 351-1 Norme NF EN 335

Certifiés CTB-B+ ou les produits de traitement sont certifiés CTB-P+

Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique

Fourniture et pose de bloc porte de distribution à âme pleine, de type PREMAFONE 43 1V de chez KEYOR ou équivalent, comprenant :

Acoustique :

- Ra≥43dB.

Coupe Feu :

- Pas d'exigence pour le projet.

Huisserie :

- Huisserie métallique prépeinte.

- Huisserie adaptée pour le mode de pose, suivant localisation.

Ouvrant 90cm de 40mm d'épaisseur, composé de :

- 1 cadre bois dur qualité à peindre renforcé au droit de la serrure.

- Âme pleine, bénéficiant d'un label CTB,

- Parement : Plan

- Finition : à peindre

- Chants : Droit

- Articulation : Paumelles 160x80 renforcées sur huisserie bois

- Serrure : 1 point de sûreté axe à 50

- Dimensions : suivant plans architecte.

Quincaillerie composée de :

- Béquillage: ensemble monobloc, béquille et plaque solidarisées grade 4 de type BEQUILLE AH200 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,

- Serrure monopoint de type SERRURE D450 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,

- Pas de cylindre, pas de condamnation,

- Butée de sol en zamak Réf. 3737 Z de chez ASSA ABLOY ou équivalent, corps en zamak, capuchon cache vis, ruban amortisseur en élastomère absorbant les chocs, fixation par vis et cheville normalisée,

Y compris détalonnage de 1 à 2cm, toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

Dimensions de la porte :

Hauteur de 2,04m

Largeur de 0,83m

LOCALISATION

RDC : Réunion 1 et 3

03.2.2.7 Bloc porte pleine à peindre 1 vantail, Ra=39dB Dim.0,83x2.04 m



Mise en œuvre suivant :

DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois
Normes NF EN 350 et NF EN 351-1 Norme NF EN 335
Certifiés CTB-B+ ou les produits de traitement sont certifiés CTB-P+
Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique

Fourniture et pose de bloc porte de distribution à âme pleine, de type PREMAFONE 39 1V EI30 de chez KEYOR ou équivalent, comprenant :

Acoustique :

- Ra≥39dB.

Coupe Feu :

- Pare-flamme 1/2h à minima.

Huisserie :

- Huisserie métallique prépeinte.
- Huisserie adaptée pour le mode de pose, suivant localisation.

Ouvrant 90cm de 40mm d'épaisseur, composé de :

- 1 cadre bois dur qualité à peindre renforcé au droit de la serrure.
- Âme pleine, bénéficiant d'un label CTB,
- Parement : Plan
- Finition : à peindre
- Chants : Droit
- Articulation : Paumelles 160x80 renforcées sur huisserie bois
- Serrure : 1 point de sûreté axe à 50
- Dimensions : suivant plans architecte.

Quincaillerie composée de :

- Béquillage: ensemble monobloc, béquille et plaque solidarisées grade 4 de type BEQUILLE AH200 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Serrure monopoint de type SERRURE D450 de chez ASSA ABLOY ou équivalent,
- Cylindre de chantier et dépose de celui-ci pour fourniture et pose du cylindre définitif avec bouton moleté côté intérieur avec 3 clefs par ce même lot,
- Butée de sol en zamak Réf. 3737 Z de chez ASSA ABLOY ou équivalent, corps en zamak, capuchon cache vis, ruban amortisseur en élastomère absorbant les chocs, fixation par vis et cheville normalisée,

Y compris détalonnage de 1 à 2cm, toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

Dimensions de la porte :

Hauteur de 2,04m

Largeur de 0,83m

LOCALISATION

RDC: Accueil, Open space recrutement, Bureau recrutement, Open space formation, RGMT

R+1 : Tous les Open space et les bureaux

03.2.3 CHASSIS FIXE VITRE

03.2.3.1 Remplacement vitrage SV en DV sur châssis fixes vitrés 1.00x1.20 ht

Mise en œuvre suivant :

DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois
Normes NF EN 350 et NF EN 351-1 Norme NF EN 335
Certifiés CTB-B+ ou les produits de traitement sont certifiés CTB-P+



Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique

Remplacement carreau vitrage simple par double vitrage acoustique, comprenant :

- recouvrement de cloison plâtre,
 - L'ensemble assemblé et feuilluré avec chant abattu ou légèrement arrondi, feuillure pour pose de vitrage, et joint cordon silicone en périphérie du vitrage.
 - Vitrage clair feuilleté de protection contre les risques de blessures et devant respecter le niveau d'affaiblissement acoustique entre locaux, épaisseur suivant dimension du vitrage. Ils seront posés à bain de mastic sous parcloches bois.
 - Performances et caractéristiques du vitrage 44.2 / 12 /10
 - Affaiblissement acoustique : 42 dB minimum
 - Pose dans encadrement existant compris dépose et évacuation du simple vitrage.
- Y compris toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

Nota : Huisseries pour cloison de 98mm.

Dimensions des châssis:

Hauteur de 1,20m

Largeur de 1,00m

LOCALISATION

R+1: Espace acoustique

03.2.3.2 Châssis fixes vitrés 1.80x1.20 ht

Mise en œuvre suivant :

DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois

Normes NF EN 350 et NF EN 351-1 Norme NF EN 335

Certifiés CTB-B+ ou les produits de traitement sont certifiés CTB-P+

Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique

Fourniture et pose d'ensemble vitré acoustique, de type CHÂSSIS VITRES de chez KEYOR, ou équivalent, comprenant :

- Huisseries en bois à peindre à recouvrement de cloison plâtre avec montant central vertical, assemblages des châssis suivant plan de l'architecte.
 - Traverses de recouvrement
 - L'ensemble assemblé et feuilluré avec chant abattu ou légèrement arrondi, feuillure pour pose de vitrage, et joint cordon silicone en périphérie du vitrage.
 - Vitrage clair feuilleté de protection contre les risques de blessures et devant respecter le niveau d'affaiblissement acoustique entre locaux, épaisseur suivant dimension du vitrage. Ils seront posés à bain de mastic sous parcloches bois.
 - Performances et caractéristiques du vitrage 44.2 / 12 /10
 - Affaiblissement acoustique : 42 dB minimum
 - Pose dans cloison en plâtrerie.
- Y compris toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

Nota : Huisseries pour cloison de 98mm.

Dimensions des châssis:

Hauteur de 1,20m

Largeur de 1.80m

LOCALISATION

R+1: Espace acoustique

03.2.4 PLINTHES

03.2.4.1 plinthes bois ht.7cm (quantité)

Mise en œuvre suivant :

DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois
Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique

Fourniture et pose de plinthes en sapin blanc du nord sans noeud à peindre.
- Dimensions : 10x70mm, finition droite ou arrondie au choix de l'architecte.
- Pose collée + fixation mécanique invisible
- Joint souple sous et sur les plinthes à charge du présent lot.
- Coupe d'onglet dans les angles pour une finition bord à bord.
Synthèse à réaliser en phase exe avec le lot sol souple pour réalisation des socles.

Y compris toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

03.2.5 CABINE ACOUSTIQUE 4 PERSONNES

Mise en œuvre suivant :
Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis techniques.

Fourniture et pose d'une cabine acoustique de réunion pour 4 personnes, type Quell Plus Coworker ou équivalent.
.

Cabine autoportante de type « pièce dans la pièce », comprenant :
- structure indépendante avec parois pleines et vitrées,
- traitement acoustique permettant l'isolement des bruits extérieurs et la confidentialité des échanges (cabine insonorisée avec réduction significative du bruit),
- système de ventilation intégré assurant le renouvellement d'air en fonctionnement,
- éclairage LED intégré,
- alimentation électrique avec prises de courant et connectiques (type USB, réseau),
- mobilier intérieur (table, assises ...) selon configuration retenue.
- Teinte au choix de l'architecte

Mise en œuvre :
- livraison, assemblage et mise en place sur site,
- raccordement électrique,
- réglages et mise en service.

L'ensemble devra assurer un confort acoustique, thermique et d'usage adapté aux espaces tertiaires, avec performances conformes aux standards des cabines de réunion professionnelles.

Y compris toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

03.2.6 DIVERS

03.2.6.1 Plan de travail 1,30x0,60

Mise en œuvre suivant :
DTU 36.2 Menuiseries intérieures en bois.
Préconisations du fabricant, règles de l'art, avis technique.

Fourniture et pose de plan de travail, en panneau de particules épaisseur 22mm, finition Blanc Perlé:
- plan de travail 1,30x0,60
- Fixation sur équerre en acier laqué
Y compris toutes sujétions d'exécution et de parfaite finition.

LOCALISATION

R+1: Kitchenette



03.2.6.2 Meuble sous plan de travail

Rangement caisson avec une étagère et porte battante mélaminé blanc sous plan vasque profondeur 58cm, compris plinthe basse et quincaillerie :

- Meuble bas de cuisine Eleki blanc avec porte H87.1
ou équivalent

LOCALISATION

Office RdC

03.2.6.3 Tablette stratifiée caisson WC 40x100cm

Teinte Mélèze blanc Egger H3403 ST38 ou équivalent

LOCALISATION

Caisson WC RdC

